

*Club***HNFC**

**Atelier « santé » du 11 octobre 2016**

**Présents :**

Madame Solène WIEDNER PAPIN, Animateur territorial en santé – ARS DD 90  
Madame Annabelle KILNGELSCHMITT, Gérante – Pharmacie du Viaduc (Trévenans)  
Madame BROTELANDE Nadine, Pharmacienne Dirigeante – Pharmacie Notre Dame  
Madame Corinne LAKOUI, Conseillère entreprise (commerce) – CCI du Doubs  
Madame Laurence VURPILLAT, Chargée d'affaires entreprises – CIC EST  
Madame Angeliny LACOR, Gérante – LACOR Maitrise d'œuvre  
Monsieur Éric KOEBERLÉ, Vice-Président – Conseil Départemental 90  
Monsieur Raphaël RODRIGUEZ, Vice-Président – CAB  
Monsieur Roland JOUVE, Directeur – Clinique de la Miotte  
Monsieur Kadir CERVIGEN, Architecte gérant – Atelier Cervigen  
Monsieur Christophe GRUDLER, PDG – Les éditions du Lion  
Monsieur Gérard SIMON, ex praticien hospitalier  
Monsieur Jean-Pierre RAZE, retraité  
Monsieur Michel CROS, Intervenant -Flying Change  
Monsieur Hocine REBRAB, Administrateur – IDEE  
Monsieur Laurent GERMAIN, Directeur général – CRR1 2000  
Monsieur Jean-François MAJOREL, Directeur – Belforthopédie  
Monsieur Jean GRENIER GODARD, Directeur – ESTA  
Monsieur Alain SEID, Président de la CCI du Territoire de Belfort  
Monsieur Jean-Paul LENFANT, élu – CCI du Territoire de Belfort  
Madame Marlène RASPILLER, Chargée de mission - CCI du Territoire de Belfort

**Excusés :**

Madame Nathalie GRIESBECK, Députée Européenne France/Grand Est - ADLE/MoDem  
Madame Isabelle MOUGIN, Conseillère départementale – Conseil Départemental 90  
Monsieur Erdogan KAHRAMAN, SARL Arc en ciel 90  
Monsieur François SOLMON, Architecte – GROUP 2590

## Introduction du Président SEID – présentation de la suite de la dynamique

- **Remerciements**
- **Tour de tables et présentation des participants**
- **Résumé des thématiques déjà abordées par le CRÉ2H**
  - Gestion de la période transitoire – site de l’actuel hôpital de Belfort
  - Développement et attractivité – site de l’actuel hôpital de Belfort et site de l’HNFC
  - Accessibilité et rayonnement – site de l’HNFC
- ➔ Grandes thématiques abordées. Bouleversement au niveau de tout le territoire.
- **Objectifs de la rencontre :**
- La politique de santé dans le Nord Franche-Comté
  - Quelle politique de santé ?
  - Une offre regroupée + une offre de proximité ?
  - Une offre publique-privée ?
- Santé et développement économique
  - Quels atouts ? Quelles contraintes ?
  - Quels apports économiques ?
  - Quels développements économiques possibles ?
- **Un bon fonctionnement important pour l’économie du Nord Franche-Comté**
  - Une politique de santé mal définie et un mauvais départ de l’hôpital seraient dommageables au niveau médical mais également au niveau économique. Cela aurait en effet un impact négatif en ne relançant pas le potentiel attractif important pour le dynamisme du territoire. En effet, derrière cette réorganisation, des politiques de santé découlent des emplois ainsi que du dynamisme économique (fréquentation, flux de personnes,...). C’est l’économie toute entière qui est touchée.
- ➔ Parole laissée aux professionnels de la santé

---

### Présentation de la politique de santé - une offre publique-privée

La création de l’hôpital médian s’inscrit dans une politique de santé qui dépasse les clivages politiques. Personne ne remet en cause l’utilité de la création de l’HNFC. Il faut que ce projet s’inscrive dans son territoire, c’est-à-dire l’ensemble de l’Aire Urbaine.

En 2017 ouvrira un pôle central de santé sur le site de la Jonxion avec un hôpital médian.

Aujourd’hui est prévu un déménagement de la partie administrative courant décembre et un déménagement de la partie médecine durant les mois de janvier-février.

### Les sites de Belfort et de Montbéliard en reconversion

Ancien site de Belfort : il y a des projets avec un volet immobilier important.

A Belfort restera un centre de prélèvement sanguin – labo et l'IRM (car pas transportable, et cogéré public-privé) qui deviendra à terme obsolète. Il y aura également des consultations naissance-pédiatrie. Tout cela dans une construction neuve et donc qui va prendre du temps avant d'être effective.

Ancien site de Montbéliard : encore des interrogations mais apparemment l'hôpital de Montbéliard a trouvé un acquéreur.

### L'offre privée : propositions de 2 cliniques

Pour ce qui est de la clinique sur Montbéliard, autorisation de l'ancienne clinique à été remise en appel et pourvue par un groupe privé. L'ARS a validé le principe pour une clinique chirurgie sans spécificités.

La clinique de la Miotte a rencontré une hausse de fréquentation due à la fermeture de la clinique de Montbéliard. Le site actuel ne permet pas d'augmenter la capacité de la clinique pour répondre à la hausse d'activité. De ce fait, la clinique déménagera à la Jonxion afin d'augmenter sa capacité d'accueil. Il est prévu la construction d'une nouvelle clinique pourvue de 11 salles de blocs. Les actuels locaux de la clinique seront utilisés pour des soins de suite comme cela est proposé à Bavilliers. Il pourrait également y avoir des cabinets médicaux ou encore un plateau d'imagerie...le projet n'est pas encore totalement défini.

### **Offre publique-privée : « Est-ce que les cliniques siphonnent l'hôpital ? », non il s'agit plutôt d'une complémentarité nécessaire**

L'offre proposée par le nouveau site médian va être de plus en plus tournée vers de l'ambulatoire (cours séjours) avec une capacité de 1150 lits réduite à 850 lits ce qui va nécessiter plus de soins de suite.

La clinique, différente par sa taille mais également par ses objectifs, apporte donc une offre complémentaire. Il y a en effet une réelle complémentarité entre l'offre publique et l'offre privée ce qui implique que la coordination doit être forte. D'ailleurs, à l'époque des prémisses de la création de l'HNFC, on projetait déjà cette association. Il était même envisagé que des praticiens interviennent dans le public et le privé mais cela était trop difficile pour des raisons de statut. Il devait même y avoir un plateau technique commun aux deux entités mais aujourd'hui le projet est bien différent. L'offre publique-privée est donc logique mais difficile.

Toutefois, même si c'est une vraie complémentarité qui est proposée, il y a aujourd'hui un recours administratif qui a été déposé par l'hôpital contre les deux projets de cliniques.

## **Inquiétudes – débats – recommandations**

### **Une mutation qui inquiète et un manque de communication déplorée**

A ce stade de la mutation, il reste encore de sérieux problèmes à résoudre et de nombreuses questions en suspens - et ce à quelques mois de l'ouverture de l'HNFC – tels que l'accessibilité, la durée des séjours, l'offre privée pas construite avant minimum 2 à 3 ans,...

Les participants ont le sentiment que l'HNFC a été décidé uniquement dans un souci d'économies budgétaires sans prendre en compte les problèmes. Il y a toute une économie derrière qu'il ne faut surtout pas négliger. De plus, les choses se mettent en place sans aucune communication ni aucun planning clairement défini.

### **Attention à la réputation du futur site médian**

C'est la qualité des soins qui fait que les gens vont fréquenter un établissement de soins plutôt qu'un autre et qui pousse les gens à partir se soigner ailleurs (exemple à la clinique de Mulhouse ou de Besançon) où il y a des praticiens de renommée. Les établissements ont une réputation/une renommée et en démarrant avec des interrogations sur les capacités d'accueil, l'engorgement certain du service d'urgences ou encore en n'ayant pas résolu des problèmes vitaux comme l'accessibilité du site cela risque de donner une mauvaise réputation au site.

Un mauvais départ de l'hôpital aurait également pour effet de faire fuir les praticiens.

### **Engorgement des urgences : anticiper plutôt que corriger**

En effet, les capacités d'accueil d'un service d'urgence unique et son engorgement font très peur et l'on pense cette future situation comme catastrophique. Les urgences vont être encore plus encombrées tant par l'accessibilité que par le flux de personnes. Par exemple, les habitants de Lure n'iront plus sur Vesoul mais peut être également à l'HNFC. Cet afflux est à prévoir.

S'il y a engorgement, il faut des pôles de proximité et il serait judicieux de réfléchir en amont et non pas une fois que le problème est présent. Comme cela a été engagé, on va découvrir les problèmes au fur et à mesure. « On est entrain de construire une maison par le toit ! ». Le but du CRÉ2H est d'avertir ! Il faut être forces de propositions et d'interpellations ! « Nous sommes dans l'urgence immédiate ».

### **Echangeur de Sévenans : temps de parcours et accessibilité qui inquiètent toujours**

Il est très regrettable que les travaux de l'échangeur n'aient pas été déjà réalisés et ce à cause d'un retard dû à de longues négociations. Aujourd'hui APRR a repris le projet et les travaux devraient être terminés au 1<sup>er</sup> janvier 2021. La situation reste aujourd'hui préoccupante.

Les habitants du Nord de Belfort son inquiets. Ce déménagement rapproche certains secteurs et en éloigne d'autres. De plus, il reste encore des inquiétudes au niveau de la desserte du site comme par exemple dans les communes de Trévenans et de Châtenois où il n'y a, à ce jour, aucun bus le dimanche ce qui va poser problème.

La question des moyens des services de secours et des temps de parcours inquiètent également. Comment les secours vont circuler pour emmener les patients avec ces saturations de trafic ? Des moyens supplémentaires ont-ils été pensés dû fait de l'allongement des temps de parcours ?

## Propositions

### **Mettre en place un accueil de qualité des nouveaux praticiens**

Un point est également important pour la réputation du nouvel hôpital : les praticiens. En effet, il est également important de faire venir et de garder des médecins compétents et reconnus. Pour cela, il faut mettre en place un accueil soigné des nouveaux chirurgiens pour qu'ils restent car il y a un vrai turn-over des médecins/chirurgiens et cela fait peur.

#### Qu'est ce qu'il faut offrir à un praticien ?

Il n'y a que 2 nouveaux hôpitaux en ce moment en France qui sont Nantes et l'HNFC.

Le praticien, pour faire son choix, regarde déjà son environnement de travail : si les locaux sont neufs, avec du matériel à la pointe de la technologie. Il regarde également ce que l'on fait pour l'accueillir (logements, écoles,...) mais aussi la réputation de l'établissement et les conditions de travail (hôpital saturé, changements bien pensés,...).

### **Une régulation essentielle, une concertation importante et un outil numérique de suivi à mettre en place**

Régulation du SMUR : Il faut que le médecin de la régulation qui est à Besançon régule les appels et que les prises de rendez-vous se poursuivent afin qu'il puisse indiquer au malade l'heure du rendez-vous et le lieu et trier les véritables urgences de celles qui n'en sont pas et qui peuvent être traitées par un rendez-vous dans une maison médicale ou par une consultation non programmée. C'est un service de santé publique qui doit rester. Le service du SMUR assure une régulation importante.

Concertation importante : Il a été constaté un manque de relation et de concertation entre les acteurs. On a l'impression que c'est le malade qui est au service de la santé et non pas la santé au service du malade. Il faut que tous les acteurs de santé se réunissent et écrivent une politique de santé : il faut une concertation entre les professionnels médicaux et paramédicaux. L'ARS prend note et donnera ses réponses prochaine réunion.

A ce sujet, les participants ont regretté l'absence de l'hôpital car la commission dispose de pistes d'économies possibles comme par exemple un logiciel qui permette à tous les professionnels de pouvoir obtenir les informations sur le patient.

Un logiciel de suivi à mettre en place : Il y a 4 ans, a été faite la proposition d'un territoire de soins numérique. Le dossier n'avait pas été retenu mais ce dossier existe toujours et il est important de le faire ressurgir. C'est un outil très important pour la concertation.

### **La question des territoires de santé : Créer un nouveau territoire de santé Nord Franche-Comté, une nécessité due à la réorganisation territoriale**

Au niveau de l'organisation territoriale, la Bourgogne est découpée en 4 territoires de santé et en Franche-Comté il n'y en a qu'un seul.

Il serait opportun de revoir cette division et de créer un territoire de santé Nord Franche-Comté et ainsi de revoir le morcellement de la Franche-Comté en 2 ou 3 territoires de santé. Si cela est fait en Bourgogne, pourquoi ne pas le faire en Franche-Comté ? De plus, ce futur pôle de santé public-privé doit s'intégrer dans le territoire. Il faut qu'il soit intégré et reconnu et pour que l'HNFC soit reconnu, il faut une reconnaissance de Territoire de santé NFC.

Les critères sont définis par le bassin de vie, l'attractivité, la mobilité ou encore les capacités d'offres en matière de santé. Le Nord Franche-Comté, avec les offres qui vont voir le jour, répond aux critères.

La volonté d'un territoire unique de santé date de 2010 mais avec l'offre du site médian et les évolutions à venir à partir de 2017 le territoire va changer avec une offre conséquente en matière de santé. Le bassin de vie va être structuré autour du pôle de santé. Il faut raisonner à l'échelle du bassin de vie qui est important et sur les 3 départements afin de réfléchir dans la globalité à la même échelle que l'établissement hospitalier. **Il faut donc créer un nouveau territoire de santé Nord Franche-Comté.**

Le découpage officiel n'est pas encore effectué mais l'ARS réfléchi déjà en interne. L'ARS se renseigne et répondra à ces questions lors du prochain atelier.

### **La création d'une politique de santé globale nécessaire : un hôpital médian oui mais avec des pôles de proximités essentiels**

Il y a un vrai problème d'accès aux soins car certaines personnes se rendaient à pied aux urgences ou très facilement et rapidement en bus. Une nécessité réside : créer une maison médicale pour assurer un service de « bobologie ».

Monsieur Picard y avait pensé mais il y a beaucoup de freins notamment la mauvaise rémunération d'un médecin pour un acte chirurgical si nécessaire ou encore le problème d'assurance car un médecin généraliste ne peut pas pratiquer certains actes car pas assuré.

L'ARS travaille avec Belfort et Montbéliard à la mise en place de consultations non programmées, pas forcément dans un lieu dédié mais l'ARS travaille à une offre de proximité. Attention toutefois car les consultations décentralisées sont des bonnes solutions mais il y a un manque de médecins.

Cette solution est déjà mise en place rue de Bruxelles avec des consultations non programmées jusqu'à 20h mais le problème c'est que la population n'est pas au courant. Même les professionnels de santé (pharmaciens) présents n'en connaissaient pas l'existence. Il faut « éduquer » le patient en l'informant les possibilités et des alternatives dont ils disposent afin de ne pas engorger les urgences.

La maison médicale assure une continuité du service le soir et le week-end. C'est à la personne de choisir si elle désire aller à la maison médicale ou aux urgences. Après, il sera plus compliqué pour une personne de se rendre aux urgences de l'HNFC ce qui limitera peut être l'engorgement des services d'urgences des hôpitaux de Belfort et de Montbéliard que l'on subit actuellement dû à des personnes qui se rendent à l'hôpital pour des maux non vitaux qui ne constituent pas de véritables urgences.

A Belfort, la santé de proximité va être un problème, mais à Montbéliard la situation s'annonce plus inquiétante avec à ce jour aucune offre ni publique ni privée. Il y a aujourd'hui une maison médicale qui va bientôt déménager à Audincourt. Pourtant, quand la création d'un site médian avait été décidée, il avait été acté qu'il y aurait un site à Belfort et un à Montbéliard pour garder la proximité.

Du fait de problème de financement on se concentre que sur le site médian or il ne faut pas se focaliser sur l'HNFC mais sur une offre de soins essentielle et il faut penser à ce qu'il y a autour : « construire une nouvelle machine c'est bien mais sans penser à sa future maintenance et sans prendre en compte son environnement c'est difficile ».

Ainsi, il faut garder des sites urbains pour offrir une accessibilité de soins de proximité avec des soins de suite et des petites « urgences ». **Le défi est de garder 2 ou 3 pôles de proximité à Héricourt, Belfort et Montbéliard. Il faut une véritable organisation hospitalière.**

Pour cela, il faut que tout le personnel médical, para-médical et médico-social écrive ensemble un véritable projet de santé afin de « limiter la casse ». Proposition à l'ARS d'organiser une rencontre.

→ **Prochain atelier sur la politique de santé de proximité – lundi 21 novembre à 14h**

---

### Synthèse des propositions

- **Un accueil de qualité pour les nouveaux praticiens**
- **Créer une politique de santé globale avec une concertation entre les acteurs**
- **Un plan de santé à l'échelle NFC : créer un territoire de santé Nord Franche-Comté**
- **Garder une régulation et mettre en place un logiciel unique pour tous les praticiens de santé**
- **Créer des pôles de santé de proximité et mettre en place une information des citoyens sur l'offre de santé proposée**

---

### Point de vigilance : Marchés publics, penser aux entreprises locales !

Attention à l'allotissement pour le marché de la clinique afin de ne pas refaire la même erreur que le chantier de l'hôpital. L'HNFC a été divisé en 6 lots au lieu des 21 prévus ce qui a profité qu'aux grands groupes. En effet, il y a eu un véritable « loupé » dans l'attribution des marchés publics pour l'HNFC et la création de Biom est intéressante. Biom a été créé par la CGPME pour défendre les intérêts des entreprises locales. Il a été chiffré à 46 millions d'euros le manque à gagner pour le territoire avec le chantier de l'HNFC.

Il faut que les porteurs de projets soient vigilants et vertueux afin que les marchés profitent à « nos entreprises » comme par exemple pour le projet d'éco campus. Les groupements d'entreprises peuvent également être une solution. Un allotissement, c'est-à-dire une division du marché en plusieurs lots d'appels d'offres plus accessibles car moins conséquents permettrait également aux entreprises du secteur de pouvoir répondre.